

NOTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Le deuxième Congrès de l'Association Française de Science Politique aura lieu les jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 janvier 1984, à Grenoble.

Quatre Tables Rondes sont à son programme :

- 1 - Modalités anciennes et nouvelles de la représentation  
Rapporteur général : M. François d'ARCY.
- 2 - Les analyses du comportement électoral en France : bilan, discussion, perspectives  
Rapporteur général : M. Daniel GAXIE.
- 3 - L'autoritarisme aujourd'hui : nouvelles formes ou nouvelles approches  
Rapporteur général : M. Alain ROUQUIE.
- 4 - Tendances actuelles de la recherche et changements récents dans l'administration publique en France et à l'étranger  
Rapporteur général : M. Jean-Claude THOENIG.

Vous trouverez ci-joint les problématiques des quatre Tables Rondes (et l'adresse des rapporteurs généraux), et vous recevrez dans les semaines qui viennent des informations détaillées sur l'organisation du Congrès.

Je souhaite très vivement que ce Congrès, qui sera le premier Congrès non parisien de l'histoire de l'Association, constituée, par votre participation, une nouvelle étape dans le développement de la science politique française.

Jean-Luc PARODI

Secrétaire Général de l'Association  
Française de Science Politique

PREMIERE TABLE RONDE

"MODALITES ANCIENNES ET NOUVELLES DE LA REPRESENTATION"

Rapporteur général : M. François d'ARCY.

Du XVIIIe siècle, nous avons hérité du principe de représentation au suffrage universel comme seul fondement légitime des institutions politiques. Son acceptation très largement répandue dans le monde contemporain ne suffit pas à dissimuler soit son détournement systématique, soit sa perte de rigueur.

S'agissant plus particulièrement de la France, les élections au suffrage universel continuent d'avoir un fort pouvoir mobilisateur à tous les niveaux des institutions politiques et administratives. D'où vient dès lors que l'on puisse parler de crise de la représentation ? La médiation qu'introduisent les partis politiques est limitée par d'autres formes d'expression des intérêts, dénoncées ici ou là sous le nom de néo-corporatisme, et par le développement d'autres formes de participation politique qui entrent en concurrence avec elle. Dans l'élection, le symbole l'emporte sur le mandat. Pourquoi s'étonner dès lors si les mandants cherchent ailleurs des mandataires ?

Le concept de représentation n'est pas un concept habituel de la science politique. Il reste largement propriété des juristes, mais plus peut-être que tout autre concept de droit, il est contaminé par les innombrables débats politiques qu'il suscite, touchant le fonctionnement des institutions et la représentativité. Les politistes doivent-ils considérer qu'il s'agit là d'un objet à étudier, ou doivent-ils introduire la représentation dans leurs concepts de base ?

La Table Ronde abordera plusieurs thèmes :

1 - Il semble nécessaire tout d'abord de s'intéresser aux origines théoriques de la représentation. Dans l'acception retenue plus haut, cette origine est, avons-nous dit, juridique. Mais le concept de représentation est un de ces concepts si malléables et polyvalents qu'il permet tous les jeux de renvois et de redoublement : le rapport du représentant au représenté dans la théorie politico-juridique se rapproche-t-il davantage de celui, tout subjectif et teinté de spiritualité, de l'oeuvre d'art à son modèle, ou de celui, objectif, que la science établit entre le fait et son modèle mathématique ? Bref, quelle représentation avons-nous de la représentation ?

2 - Une série d'interrogations devra porter sur le système politico-administratif français. L'Etat est tout entier structuré, "institué" à partir du principe de représentation. Election au suffrage universel pour le Parlement, le Président de la République, les assemblées locales. Mais aussi représentation corporatiste qui pénètre de toute part l'Etat administratif, de manière officielle ou occulte. A chaque administration sa clientèle, ses organes consultatifs, ses établissements publics dans les conseils desquels siègent toutes sortes de représentants.

Les partis politiques arrivent-ils dès lors à remplir le rôle de médiation qui est le leur ? Ou le véritable jeu politique se situe-t-il ailleurs ? Comment interpréter les tentatives gaullistes de joindre dans les mêmes institutions représentation électorale et représentation socio-professionnelle ? Ou encore la tentative actuelle de décentralisation ?

Il ne faudrait d'ailleurs pas s'en tenir aux institutions publiques. Dans l'entreprise, dans les associations, le problème de la représentation est posé en permanence : représentation des actionnaires, représentation syndicale, représentativité sociale des associations, de leurs organes dirigeants, etc...

3 - Des comparaisons devront être faites avec d'autres systèmes politiques :

. systèmes proches d'une part : le débat sur le néo-corporatisme se développe dans différents pays occidentaux. Est-ce une remise en cause des conceptions que l'on se faisait de la représentation politique ?

. systèmes plus lointains d'autre part : dès lors qu'un Etat se donne une constitution, celle-ci est établie à partir des principes occidentaux. Mais ceux-ci peuvent couvrir bien des réalités. On désigne parfois sous le nom de clientélisme ce qui serait la forme pervertie de nos institutions démocratiques. Comment théoriser autrement que sous forme négative ce phénomène ? Et que nous apprend-il sur notre propre système politique ?

4 - Enfin, il serait souhaitable que des communications concernent le domaine des relations internationales, et notamment des organisations internationales à vocation mondiale ou régionale. Le principe de la représentation égalitaire, appliqué ici aux Etats, est battu en brèche par les hiérarchies de puissance, ou plus rarement par des tentatives plus poussées d'intégration.

La correspondance concernant cette Table Ronde est à adresser à :

- M. François d'ARCY, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, BP 45, 38402 SAINT MARTIN D'HERES.

DEUXIEME TABLE RONDE

"LES ANALYSES DU COMPORTEMENT ELECTORAL EN FRANCE :  
BILAN, DISCUSSION, PERSPECTIVES"

Rapporteur général : M. Daniel GAXIE

Domaine de prédilection de la science politique française, les études du comportement électoral appellent sans doute un bilan.

Plusieurs décennies de travaux ont permis une importante accumulation de données, l'affinement et le renouvellement des problématiques. Cependant, chacun peut ressentir les difficultés à intégrer ces résultats souvent diffus ou s'interroger sur la manière de relier ses propres réflexions, nécessairement parcellaires, aux perspectives des autres chercheurs, sans parler des difficultés ou des divergences d'interprétation.

L'heure est sans doute venue de tenter une appréciation d'ensemble et le Congrès de l'A.F.S.P. peut en fournir l'occasion. Pour atteindre ce but, la Table Ronde sur les études du comportement électoral doit se fixer quatre objectifs :

- . dresser un premier inventaire des résultats et des données;
- . examiner les problèmes soulevés par leur interprétation;
- . Préciser les problématiques mises en oeuvre;
- . faire surgir de nouvelles interrogations.

Dans cette perspective, il importe de poser à nouveau les questions les plus générales. Comment expliquer que les électeurs se déplacent le même jour, par millions, jusqu'aux bureaux de vote ? Comment les électeurs votent-ils ? Quels sont les critères d'appréciation, implicites ou explicites, qu'ils mettent en oeuvre ? Comment rationalisent-ils leurs préférences ? Quels sont les facteurs objectifs qui affectent ces préférences ? Quelles sont les relations entre ces facteurs objectifs, les critères d'appréciation et les rationalisations ?

Autrement dit : qui vote, et pourquoi ?  
qui vote pour qui, pourquoi, comment ?

Pour examiner ces problèmes, trois thèmes généraux peuvent être dégagés :

1 - L'étude du processus de mobilisation électorale visera à dégager l'ensemble des éléments qui poussent les électeurs à se rendre aux urnes en tenant compte, notamment, du contexte de l'élection (contexte censitaire, pré-partisan, de crise, lié au type d'élection, etc...)

2 - L'analyse des critères du vote cherchera à préciser les diverses manières de voter, ainsi que les mécanismes de la formation des votes (vote sur les enjeux, personnalisé, de conformité, flottant; effets de l'identification partisane, de la campagne électorale; transferts de voix et itinéraires de comportement).

3 - Enfin, la prise en considération des facteurs du vote permettra d'examiner les effets des caractéristiques individuelles de l'électeur (âge, sexe, position et intégration sociales, appartenance religieuse) et des caractéristiques contextuelles de l'élection (type d'élection, mode de scrutin, état de la conjoncture politique, structuration de l'espace "local", leadership).

Dans la mesure du possible, chacun de ces thèmes sera examiné dans une perspective méthodologique, historique et comparative. D'autres approches auraient évidemment pu être retenues, notamment l'étude de l'évolution des électors en France ou des effets du vote. Mais, compte tenu de la brièveté du Congrès, il n'est pas possible d'envisager un bilan exhaustif des recherches effectuées. Si cette Table Ronde permet de prendre un peu de recul, de revenir sur certaines interrogations fondamentales et de risquer une vue plus synthétique sur l'état des travaux, peut-être sera-t-elle de quelque utilité pour tous ceux qui s'intéressent aux études électorales.

La correspondance concernant cette Table Ronde est à adresser à :

- M. Daniel GAXIE, 54, rue Sébastien Mercier 75015 PARIS.

TROISIEME TABLE RONDE

"L'AUTORITARISME AUJOURD'HUI : NOUVELLES FORMES  
OU NOUVELLES APPROCHES ?"

Rapporteur général : M. Alain ROUQUIE

Il est peu de catégories aussi floues dans la science politique que celle de régime autoritaire. Non seulement parce que tout système politique tend à être autoritaire et qu'aucune dictature ne repose seulement sur la coercition - mais surtout parce que ce concept constitue une sorte de fourre-tout politique en même temps qu'il répond à une définition étroite et datée.

En effet, est réputé autoritaire un système qui n'est ni la démocratie représentative, ni le totalitarisme. Or, entre l'Etat de droit et l'Etat de foi s'étend un marais immense où campent la grande majorité des régimes politiques modernes de la planète. Mais paradoxalement, cette quasi norme revêt dans la littérature politique une définition occidentalocentrée et essentiellement négative d'Etat d'exception. Né pour désigner des dictatures conservatrices de l'entre-deux guerres dépourvues d'idéologie directrice et obligatoire comme de volonté mobilisatrice d'enrégimentement des masses, le terme de régime autoritaire évoque surtout une sorte d'accident post-démocratique.

Si la définition par défaut de l'autoritarisme a une quelconque valeur opératoire, elle ne peut se cantonner pourtant dans la problématique du déclin des démocraties. Elle doit être enrichie de multiples expériences nouvelles qui, ne relevant ni de l'ordre représentatif ni de l'utopie totalitaire, se sont multipliées au point d'apparaître comme une sorte de degré zéro du politique. Ces régimes, qu'à défaut de mieux certains ont qualifiés de "baroques", "bâtards", voire d' "antipathiques" parce que dépourvus de légitimation rationnelle ou mystique, sont à proprement parler autoritaires dans la mesure où ce sont des systèmes politiques modernes (opposés à traditionnels) dans lesquels le peuple est privé des moyens légaux d'accepter ou de refuser les hommes destinés à le gouverner. Il nous a semblé que, pour mener à bien l'inventaire d'un immense territoire mal balisé et donner ainsi à l'autoritarisme un contenu substantiel, trois axes devaient être privilégiés, en laissant de côté les problèmes d'émergence de l'autoritarisme et notamment les débats sur les explications déterministes (la culture autoritaire) ou finalistes (les nécessités du développement).

1 - Une approche génétique considérant les autoritarismes comme des régimes successeurs et non nécessairement post-démocratiques (mais post-coloniaux, post-traditionnels, voire post-totalitaires) dont la configuration dépend en partie des types de pouvoir qu'ils remplacent.

2 - L'étude des ressorts divers d'une non-compétitivité qui peut parfois être assortie de différentes formes de pluralisme, et notamment des types de légitimation de la pratique autoritaire (Islam, marxisme, nationalisme, développement, etc...)

3 - La mise à jour de nouvelles approches qui permettent de dépasser la saisie globale et essentialiste (étude des institutions porteuses de projets autoritaires, procédés et configurations institutionnelles), et de décroiser l'autoritarisme en cessant de le considérer comme une réalité exotique (par l'analyse des éléments et germes d'autoritarisme dans les démocraties représentatives).

La correspondance concernant cette Table Ronde est à adresser à :

- M. Alain ROUQUIE, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales,  
4, rue de Chevreuse 75006 PARIS.

QUATRIEME TABLE RONDE

"TENDANCES ACTUELLES DE LA RECHERCHE ET CHANGEMENTS RECENTS  
DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER"

Rapporteur général : M. Jean-Claude THOENIG

L'objectif de cette Table Ronde est de permettre la confrontation entre des travaux de recherche portant sur des problèmes jusqu'ici peu étudiés (parce que nouveaux ou délaissés) et entre des perspectives de renouvellement du débat théorique et méthodologique. Qu'y a-t-il comme tendances qui se dégagent et qui marquent le milieu des années 1980 ? Assiste-t-on à des avancées et à des innovations, tant par la pression des événements que par la dynamique de l'intérêt scientifique ?

La Table Ronde est ouverte à des communications aussi bien de politologues que de sociologues, d'économistes ou de spécialistes de la gestion, leur trait commun étant des travaux à la fois théoriques et empiriques sur le fonctionnement, les structures, les personnels, les actions et les politiques des autorités administratives tant locales que régionales, nationales ou même supra-nationales. Une attention particulière sera donnée non seulement à la France, mais aussi aux recherches menées dans d'autres pays et à des efforts comparatifs. Les communications présentées porteront sur des travaux achevés et en cours de réalisation.

Thèmes des séances

- 1 - Un réexamen des théories et des manifestations de la bureaucratie
- 2 - Pour une meilleure compréhension de l'action administrative (paradigmes et problèmes)
- 3 - La décentralisation à l'épreuve des faits et sous la loupe théorique
- 4 - Avancées de l'approche comparée et comparative.

La correspondance concernant cette Table Ronde est à adresser à :

- M. Jean-Claude THOENIG, INSEAD, boulevard de Constance, 77300 FONTAINEBLEAU.

## PROGRAMME

Mercredi 25 janvier après-midi

Réunion de travail des formations de recherche, associations, conseils et comités de rédaction.

Jeudi 26 janvier

9h 15 - Réunion Plénière

Allocutions d'ouverture.

Georges LAVAU : George Orwell, Politique et Vérité.

11h - 12h 30 Tables Rondes : première session.

Déjeuner rapide sur le campus.

14h 30 - 18h Tables Rondes : deuxième session (le thé sera servi à partir de 16h 15).

18h - 19h Réunions Libres à l'initiative des membres de l'association.

21h - Débat : Grenoble, ville politiquement exemplaire ?

Vendredi 27 janvier

9h - 12h Tables Rondes : 3e session (le café sera servi à partir de 10h 45).

12h - 14h 30 Visite de Grenoble.

14h 30 - 18h Tables Rondes : 4e session (le thé sera servi à partir de 16h 15).

18h - 19h Réunion Plénière : Assemblée générale de l'Association.

Samedi 28 janvier

9h - 11h Réunion Plénière : rapports de synthèse de quatre tables rondes.

Clôture.